



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale académique des achats

Consultation n°2026014_DRAA_214_150_FS :

Réalisation de prestations d'interprétariat en Langue des Signes Française (LSF) et de prestations de codage en Langue française Parlée Complétée (LfPC) pour la région académique Auvergne-Rhône-Alpes

Lot n°1 : Prestations d'interprétariat en Langue des Signes Française (LSF) pour le département de l'Ain (département 01)

Lot n°2 : Prestations d'interprétariat en Langue des Signes Française (LSF) pour le département de l'Isère (département 38)

Lot n°3 : Prestations d'interprétariat en Langue des Signes Française (LSF) pour le département de la Loire (département 42)

Lot n°4 : Prestations d'interprétariat en Langue des Signes Française (LSF) pour le département du Puy-de-Dôme (département 63)

Lot n°5 : Prestations d'interprétariat en Langue des Signes Française (LSF) pour le département du Rhône (département 69)

Lot n°6 : Prestations de codage en Langue française Parlée Complétée (LfPC) pour la région académique Auvergne-Rhône-Alpes

Question n°1 :

Le BPU propose un taux de majoration en % , lorsqu'on saisi le % de majoration, ce sont des Euros qui s'affichent. Que faire?

[Une rectification de la formule a été réalisée dans le fichier excel.](#)
[Le fichier BPU a été modifié.](#)

Question n°2 :

Pour les frais de déplacement, vous indiquez des forfaits, est-ce possible de proposer un forfait intra muros à Lyon et un forfait au km au delà? Ce qui serait plus économique pour l'académie. Si non, les frais de péages doivent-ils être inclus?

[Les frais de déplacements sont forfaitaires et incluent les frais de péages.](#)
[Une tranche kilométrique de déplacements inférieurs à 15 km a été rajoutée.](#)
[Le fichier BPU a été modifié.](#)

Réponses mises en ligne sur le profil d'acheteur le 17 septembre 2026